Direction pour le Développement Equilibré du Territoire

ÉTUDES ET OBSERVATION DES TERRITOIRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH

MOBILITÉS DANS L'OUEST TOULOUSAIN

Atlas cartographique

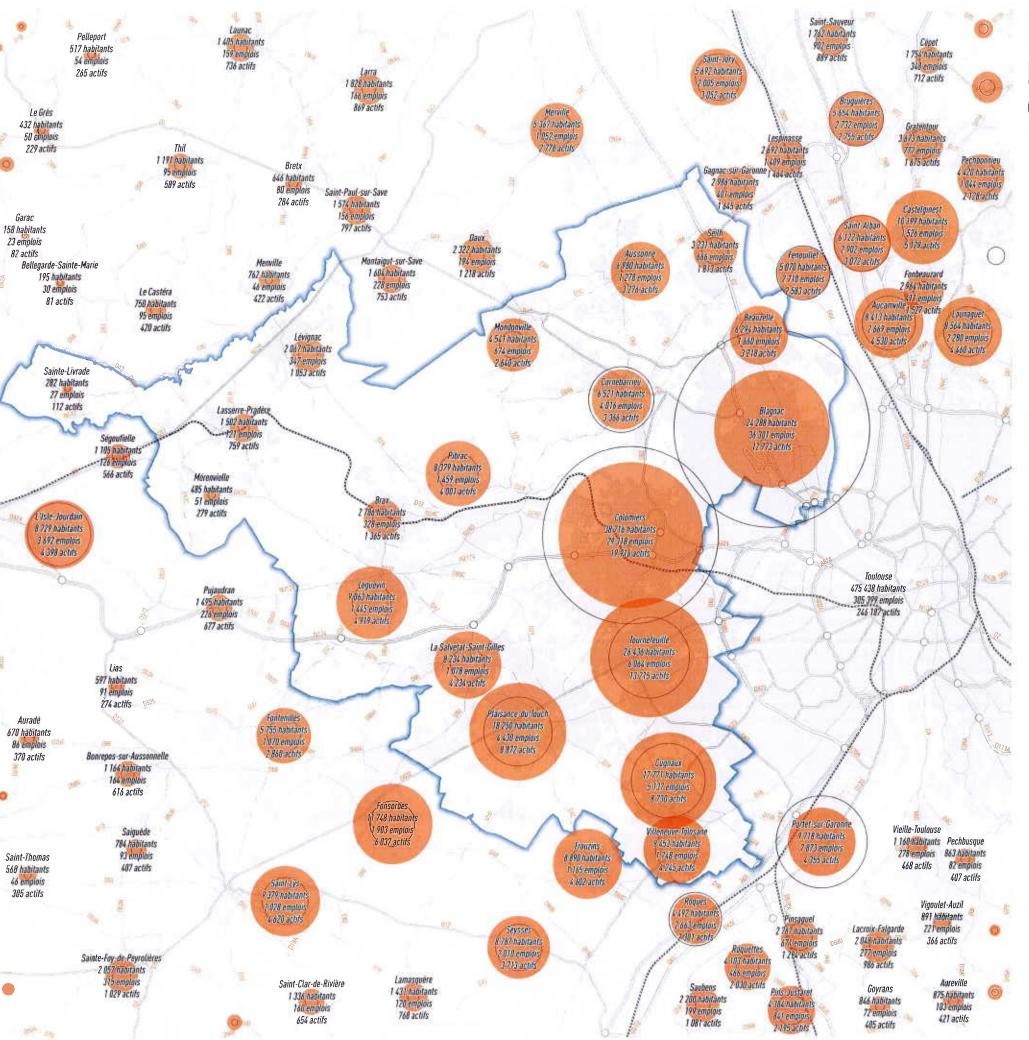
Conseil départemental de la Haute-Garonne

Direction pour le Développement Equilibré du Territoire 1, boulevard de la Marquette / 31090 Toulouse Cedex 09

Tél.: 05 34 33 43 61 E-mail: ddet@cd31.fr







Population, population active et emplois de l'ouest toulousain en 2015

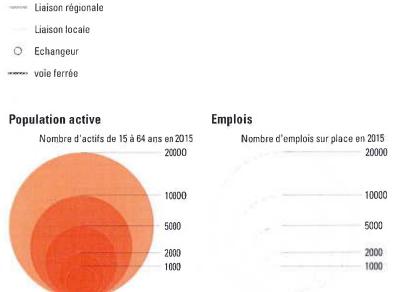
Réseau routier et ferré

Type autoroutier

Liaison principale

Urbanisation

Zone bâtie



0 2.5 5 kms

Sources: IGN Routes 500, INSEE, IGN OCSGE, CD31

Temps d'accès et flux domicile-travail vers Tournefeuille en 2019



Plus de 20 936 actifs occupés travaillent à Tournefeuille et résident dans une autre des communes du périmètre ci-contre, notamment:

- Toulouse: 948 actifs

Réseau routier

- Plaisance-du-Touch : 351 actifs
- Colomiers : 275 actifs

Notons que 2 238 actifs travaillent et résident dans la commune Tournefeuille.

Le principal mode de transport employé par ces actifs (excepté ceux résidant à Tournefeuille même) pour effectuer leur trajet domicile-travail est :

- 91,8 % en voiture, camion ou fourgonnette (3 312 actifs)
- 4,8 % en transports en commun (174 actifs)
- -3,1 % en deux-roues (14 actifs)
- 0,2 % à pied (7 actifs)

NOT

Cette carte montre les flux domicile-travail de la population de 15 ans ou plus ayant un emploi dans la commune de Tournefeuille mais n'y résidant pas.

Les cercles représentent le nombre de ces individus qui dans chaque commune, travaillent à Tournefeuille.

Les temps d'accès, en voiture individuelle et comptés en heures pleines, sont représentés par une palette de couleurs allant du rouge au jaune. Ils sont calculés du centre de la commune de départ au centre de la commune d'arrivée, et représentent la moyenne des temps relevés.



Temps d'accès et flux domicile-travail vers Blagnac en 2019



Temps d'accès le plus court à Blagnac en voiture individuelle, aux heures pleines (entre les centres des communes)



Flux domicile-travail

Nombre d'actifs de plus de 15 ans travaillant dans la commune de destination

Plus de 29 335 actifs occupés travaillent à Blagnac et résident dans une autre des communes du périmètre ci-contre, notamment :

- Toulouse : 9 872 actifs

- Colomiers : 1 604 actifs - Tournefeuille : 1 109 actifs

Notons que 4 878 actifs travaillent et résident dans la commune Tournefeuille.

Le principal mode de transport employé par ces actifs (excepté ceux résidant à Blagnac même) pour effectuer leur trajet domicile-travail est :

- 84,7 % en voiture, camion ou fourgonnette (24 835 actifs)
- 8,9 % en transports en commun (2 616 actifs)
- 6,1 % en deux-roues (1 779 actifs)
- 0,2 % à pied (72 actifs)

NOTA

Cette carte montre les flux domicile-travail de la population de 15 ans ou plus ayant un emploi dans la commune de Blagnac mais n'y résidant pas.
Les carcles regrésentent le nombre de ces individus qui dans chaque commune, travaille

Les cercles représentent le nombre de ces individus qui dans chaque commune, travaillent à Blagnac.

Les temps d'accès, en voiture individuelle et comptés en heures pleines, sont représentés par une palette de couleurs allant du rouge au jaune. Ils sont calculés du centre de la commune de départ au centre de la commune d'arrivée, et représentent la moyenne des temps relevés.



Drudas

Temps d'accès et flux domicile-travail vers Colomiers en 2019



- Type autoroutier
- Liaison principale
- Liaison régionale
 - Liaison locale

Réseau ferré

voie ferrée

Temps d'accès le plus court à Colomiers en voiture individuelle, aux heures pleines (entre les centres des communes)

- Moins de 5 minutes
- 5 à 10 minutes
- 10 à 15 minutes
- 15 à 20 minutes
- 20 à 25 minutes
- 25 à 30 minutes
- Plus de 30 minutes

Flux domicile-travail

Nombre d'actifs de plus de 15 ans travaillant dans la commune de destination

Plus de 20 936 actifs occupés travaillent à Colomiers et résident dans une autre des communes du périmètre ci-contre, notamment :

- Toulouse : 5 637 actifs
- Tournefeuille : 1 065 actifs
- Blagnac : 723 actifs

Notons que 6 599 actifs travaillent et résident dans la commune Tournefeuille.

Le principal mode de transport employé par ces actifs (excepté ceux résidant à Colomiers même) pour effectuer leur trajet domicile-travail est :

- 88,9 % la voiture, camion ou fourgonnette (18 607 actifs)
- 6,4 % les transports en commun (1 331 actifs)
- 4,5 % le deux-roues (936 actifs)
- 0,3 % la marche à pied (53 actifs)

MOTA

Cette carte montre les flux domicile-travail de la population de 15 ans ou plus ayant un emploî dans la commune de Colomiers, mais n'y résidant pas.

Les cercles représentent le nombre de ces individus qui dans chaque commune, travaillent à Colomiers.

Les temps d'accès, en voiture individuelle et comptés en heures pleines, sont représentés par une palette de couleurs allant du rouge au jaune. Ils sont calculés du centre de la commune de départ au centre de la commune d'arrivée, et représentent la moyenne des temps relevés.

0 2.5 5 kms

Temps d'accès et flux domicile-travail vers Toulouse en 2019



Flux domicile-travail

Réseau routier

Type autoroutier

Liaison principale

Nombre d'actifs de plus de 15 ans travaillant dans la commune de destination

Plus de 129 000 actifs occupés travaillent à Toulouse et résident dans un autre des communes du périmètre ci-contre, notamment :

- Colomiers : 5 975 actifs
- Tournefeuille : 5 694 actifs
- Blagnac : 3 862 actifs
- Cugnaux : 3 505 actifs
- Plaisance-du-Touch : 3 387 actifs

Notons que 151 087 actifs travaillent et résident dans la commune Tournefeuille.

Le principal mode de transport employé par ces actifs (excepté ceux résidant à Toulouse même) pour effectuer leur trajet domicile-travail est :

- 84 % la voiture, camion ou fourgonnette (108 370 actifs)
- 11,6 % les transports en commun (14 966 actifs)
- 4,1 % le deux-roues (5 281 actifs)
- -0,3 % la marche à pied (336 actifs)

NOT

Cette carte montre les flux domicile-travail de la population de 15 ans ou plus ayant un emploi dans la commune de Toulouse mais n'y résidant pas.

Les cercles représentent le nombre de ces individus qui dans chaque commune, travaillent à Toulouse.

Les temps d'accès, en voiture individuelle et comptés en heures pleines, sont représentés par une palette de couleurs allant du rouge au jaune. Ils sont calculés du centre de la commune de départ au centre de la commune d'arrivée, et représentent la moyenne des temps relevés.



Offre de transports en commun sur l'ouest toulousain en 2019



Un territoire pricipalement desservi par le train et le bus

voie ferrée

Navette SNCF

Trois lignes de train desservent la moitié ouest de l'agglomération toulousaine :

- traversant le territoire considéré sur un axe est-ouest, le TER Toulouse Auch en dessert 17 gares, dont 6 au sein du cadrant ouest de l'agglomération;
- au nord de l'agglomération, le TER Toulouse Montauban dessert notamment Fenouillet et Saint-Jory
- la ligne Toulouse Pau dessert Portet-saint-Simon, une liaison importante entre Toulouse et le sud-est du territoire considéré (Cugnaux, Villeneuve-Tolosane notamment).

Le territoire est concerné par les réseaux bus Arc-en-Ciel, liO et Tisséo :

- le réseau Arc-en-Ciel se déploie en étoile depuis Toulouse, comptant
- la ligne liO 935 relie Toulouse à Auch et dessert Colomiers et Léguevin ;
- Tisséo compte 19 lignes de bus sur le territoire, dont une navette aéroport et deux lignes Linéo ; la Linéo 2 (Toulouse-Arènes — Saint-Martin-du-Touch — Colomiers) et la Linéo 3 (Arènes — Plaisance-du-Touch) mise en service en janvier 2019. S'ajoutent deux tramways qui relient Toulouse à l'aéroport de Blagnac et à Beauzelle,

Des aménagements pour encourager l'intermodalité

Les gares de Colomiers et Les Ramassiers sont équipées de parking-relais. On trouve aussi trois parkings-relais liées au réseau bus, à Beauzelle, Cugnaux et Plaisance-du-Touch.

Pour faciliter les initiatives de covoiturage, deux aires ont récemment été aménagées dans l'ouest toulousain :

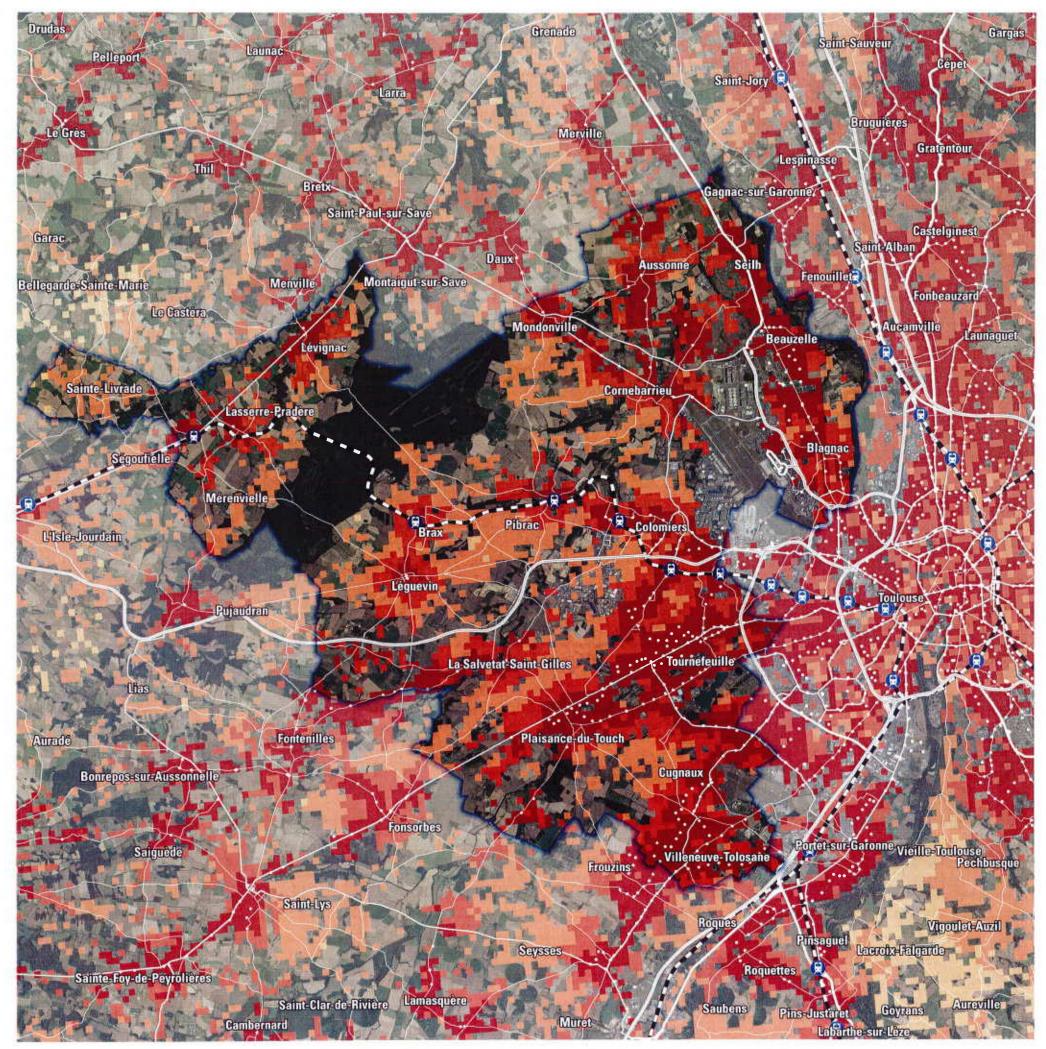
- une première à Pibrac sur la RN 124 (bretelle n°7), ouverte en septembre 2018, avec une trentaine de place de stationnement et 3 bornes de rechargement pour voitures électriques;
- une seconde sera mise en service en août 2019 à Léguevin (croisement de la RN 124 et de la RD 37E, fieu-dit « Les Pyroutets ») ;
- enfin, deux aires de covoiturage ont été mises en service au début de l'année 2019 au sudouest de l'agglomération : à Saint-Foy-de-Peyrolières (7 places) et à Fontenilles (5 places).

Une problématique de congestion des axes qui perdure

globalement, au regard des flux domicile-travail actuels au sein et traversant ce territoire, le réseau de transports en commun semble encore insuffisant : il ne permet que peu de limiter l'encombrement des axes routiers aux heures de pointes.



Sources: IGN Routes 500, Tisséo, CD31, Région Occitanie, OCSGE



Temps d'accès aux arrêts de transports en commun en 2019

Réseau routier et ferré

Type autoroutier

Liaison principale

Liaison régionale

Liaison locale

Voie ferrée

Arrêts de transport en commun

Gare

Arrêt de bus, tram ou métro

Temps d'accès le plus court aux arrêts de transports en commun en voiture individuelle aux heures pleines

depuis les secteurs urbanisés (à vocation habitat)

0 à 1 minutes

1 à 2 minutes

📗 2 à 5 minutes

5 à 10 minutes

plus de 10 minutes

Un accès aux transports en commun disparate sur le territoire

Le territoire du quadrant ouest de l'agglomération toulousaine est desservi par un réseau de transport en commun comprenant trains, bus et tramways. La large majorité des zones habitées se situent à moins de 10 minutes d'un arrêt de transport en commun. C'est la première couronne de l'agglomération qui présente le maillage le plus dense.

Au sud-est et au nord-est du territoire, des secteurs densément maillés

Le sud de l'axe Tournefeuille – Plaisance-du-Touch est le secteur présentant le maillage le plus dense en transports en commun, principalement via le réseau de bus. A Tournefeuille, Plaisance-du-Touch, Cugnaux et Villeneuve-Tolosane, les arrêts de bus sont nombreux et aisément accessibles en moins d'une minute de voiture, pour les habitants résidants à proximités des principaux axes routiers.

Le nord-est du territoire considéré, au nord de l'axe Blagnac — Mondonville, est également bien desservi : les zones habitées se trouvent majoritairement à moins de deux minutes d'un arrêt de bus ou tramway.

L'axe Colomiers - Sainte-Livrade : un réseau plus espacé

Les secteurs situés au centre et à l'ouest du territoire, entre Colomiers et Saint-Livrade, présentent un maillage plus lâche, avec des lignes moins nombreuses et des arrêts plus espacés. Cela s'explique par la présence de la voie ferrée et de la RN 124. L'offre de transports en commun s'articule autour de la ligne TER Toulouse – Auch et le réseau de bus, avec les lignes Arc-en-Ciel principalement.

Ainsi dans cette partie du territoire, hormis pour les habitants résidant à proximité directe des gares ou dans les centre-bourgs, les temps d'accès aux arrêts sont en majorité compris entre 2 et 5 minutes. Saint-Livrade reste la seule commune qui n'est pas directement desservie : c'est aussi la commune qui compte le moins d'actifs (112, pour 282 habitants).

NOTA

Cette carte met en lumière l'accessibilité aux transports en commun des zones habitées au sein du territoire considéré,

Les carreaux situent les zones habitées, et mesurent 200 mètres de côté. Pour chaque carreau, est calculé le temps de trajet pour rejoindre l'arrêt de transport en commun le plus proche en voiture individuelle en heures pleines.

0 2.5 5 kms

Contraintes environnementales de l'ouest toulousain



Nota : en attente des couches SIG de la TVB du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine

Voirie et projets d'infrastructures de l'ouest toulousain en 2019



Territoires de développement par extension



Liaison principale Réseau ferré

Liaison régionale

Liaison locale

Territoires de développement par extension

SDAT 2007

Territoires du développement mixte

// Territoires du développement économique majeur

SCoT 2017

Territoires d'extension mixtes

Territoires d'extension économique dédiés

Le phénomène de périurbanisation est une problématique majeure de la planification urbaine dans la grande agglomération toulousaine, avec pour corollaire la coordination urbanisme - transports.

Depuis les années 1980, le projet d'agglomération est défini par le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (1982), le Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine (1998), puis le Schéma de Cohérence Territonale de la Grande Agglomération (2012).

L'outil « pixel » est utilisé pour la planification urbaine depuis les années 1990 : les pixels permettant de représenter les « territoires de développement par extension », voués à l'urbanisation (1 pixel représente un carré de 9 hectare, voué à une urbanisation mixte ou consacré au développement économique).

Cette carte met en évidence les pixels identifiés dans le SDAT (révision 2007) et dans le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine (révision 2017).

Au sein du quadrant ouest de l'agglomération, en 2007, le SDAT identifiait 347 pixels soit 3 085 hectares (2 464 hectares pour les territoires de développement mixtes ; 621 hectares économiques).

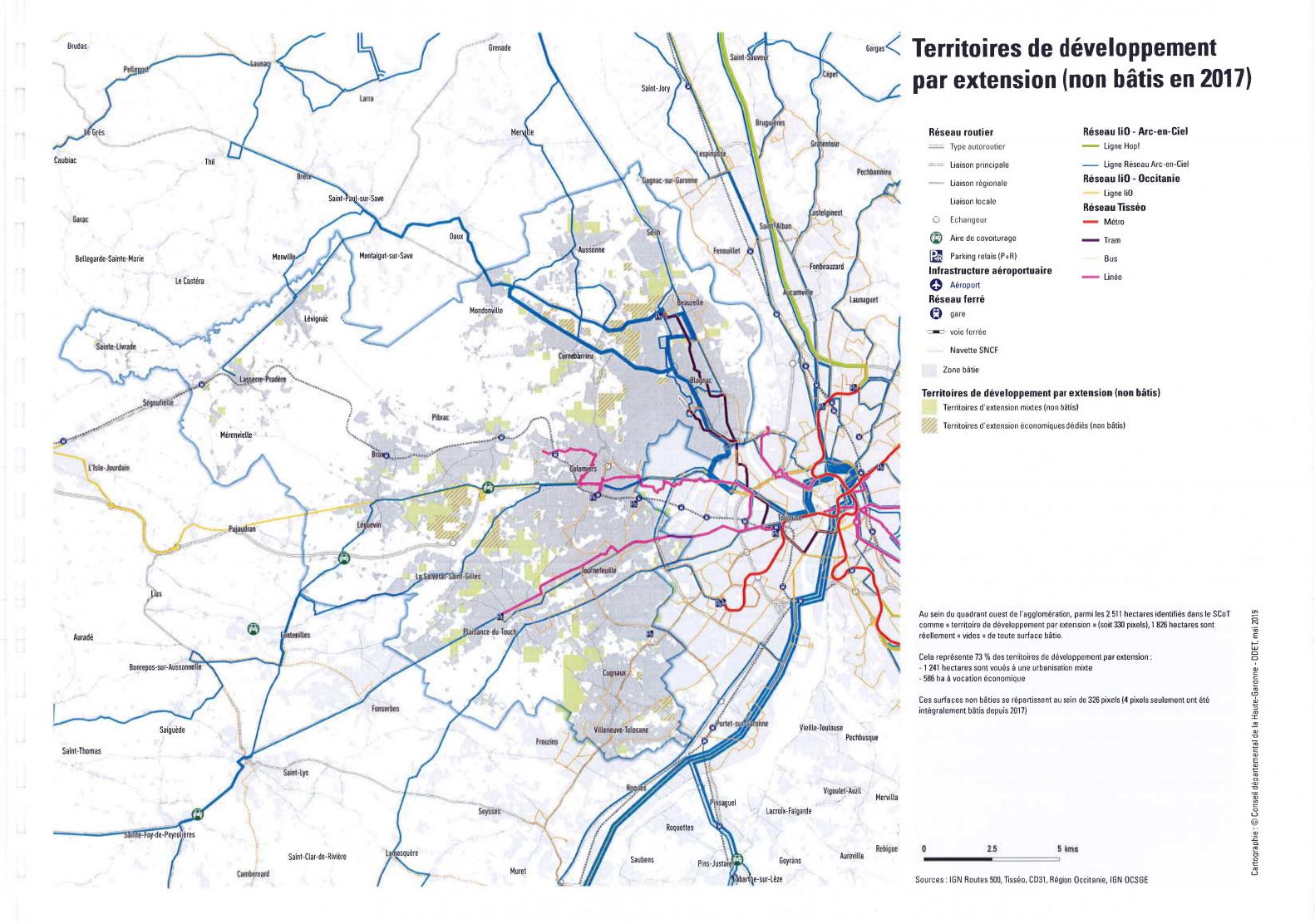
En 2017, le SCoT identifiait 330 pixels, soit 2511 hectares (1 750,5 hectares mixtes / 160,5 hectares économiques).

Une partie des emplacements déterminés en 2007 a été bâtie, certaines zones ont été déplacées et d'autres supprimées :

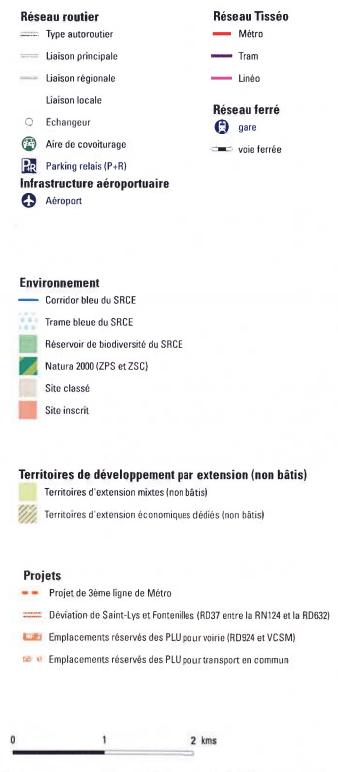
- 180 pixels (1 418 hectares) n'ont pas été modifiés entre 2007 et 2017 : ils constituent toujours des réserves foncières n'ayant pas été utilisées
- 184 pixels (1 656 hectares) ont été supprimés entre 2007 et 2017
- 150 pixels (1 094 hectares) nouveaux ont été identifiés en territoire de développement par extension dans le SCoT 2017

0 2.5 5 kms

Sources: IGN Routes 500, Tisséo, CD31, Région Occitanie, IGN OCSGE



Territoires de développement par extension (non bâtis en 2017), contraintes environnementale et projets d'infrastructures (Secteur Nord)



Territoires de développement par extension (non bâtis en 2017), contraintes environnementale et projets d'infrastructures (Secteur Sud)

